# Enherber ses vignes, c'est possible? Initiation / selon demande

## Labellisée Eco-phyto par Vivea /

#### **Objectifs**

La formation sera déclenchée lorsque le seuil minimum de stagiaires sera atteint / Réfléchir sur les itinéraires techniques à mettre en place lorsque l'on souhaite implanter. Partir avec des idées de mélange de semence en fonction des propres sols

#### Contenu

Physiologie de la vigne

Nutrition de la plante, ses besoins

Présentation des interactions sol-plante

gestion de la vigueur, comprendre les effets de la concurrence sur la plantes et leurs influences sur les maladies

et/ou carences. Gestion phytosanitaire

Les rôles de l'enherbement :

- Apport de biodiversité macro et microfaune, microbienne et mycorizienne.
- Influence sur les propriétés physico-chimique des sols, et structurante de sols Maitrise des adventices : comprendre leurs modes de reproductions, mieux appréhender le moment de leurs

destructions. Influence du moment de la destruction sur la vigne et les maladies fongiques

Visite et analyse terrain d'une parcelle

Interprétation des observations

Présentation des différents mélanges de semences

Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol

Itinéraire technique de l'enherbement semé

• Date et méthodes de semis : régulation de la vigueur, des risques parasitaires, niche pour les prédateurs des

parasites de la vignes (ex :typhlodrome, coccinelles etc.)

- Pilotage de la destruction du couvert
- Gestion des parcelles en repas

Visite de parcelle

• Observation de différents mélanges semés, , de l'impact que les plantes ont eu sur le sol, d'observer et comprendre

sur le terrain, l'intérêt d'une telle technique

- Démonstration de matériels de semis et de destruction
- Gestion du nombre d'intervention

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

#### Infos complémentaires





**Durée de la formation** 2 jour(s) **Date limite d'inscription** 25/12/2019

#### **Tarifs**

Non agricole 336€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter.

#### Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %



### Dates, lieux et intervenants

**25 déc 2019** Domaine de Cassagnole

09:00 - 17:00 (7hrs) 34820 Assas

**25 déc 2019** Domaine de Cassagnole

09:00 - 17:00 (7hrs) 34820 Assas

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en

viticulture, FRCIVAM Occitanie

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en

viticulture, FRCIVAM Occitanie

#### Financeur(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## **Bulletin d'inscription**

NOIII
Prénom
Adresse :
Code postal :
Commune

1/2

Courriel	
Téléphone	
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre :	

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)